

**COMPTE-RENDU
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 30 AOUT 2012**

Le Conseil Municipal légalement convoqué le 27 août 2012 s'est réuni à la mairie sous la présidence de Simone MANGEON, Maire.

Présents : *Simone MANGEON, Nathalie DEZERT, Joël THIBAUT, Sylvain PICOUET, Jean-Pierre DEMEULEMEESTER, Norbert LAGNEAU, Catherine ROTA, Marie-Rose PETIT.*

Absent(s) : *Hervé GRANDJEAN ayant donné pouvoir à Mme MANGEON, Bernard BORDE et Angélique DONDEYNE/LEONARD*

Secrétaire de séance : *Marie-Rose PETIT*

I. Démission Mme BALLAGUET

Mme MANGEON présente la lettre de démission pour raison de santé reçue le 27/08/2012 de Mme BALLAGUET, Adjoint aux Affaires Scolaires.

Mme MANGEON explique qu'elle a accepté la démission.

Le Conseil ne souhaite pas faire un vote pour l'élection d'un nouvel adjoint c'est Mme MANGEON qui reprendra cette compétence.

A partir du 01 septembre 2012 Mme BALLAGUET ne percevra plus d'indemnité.

II. DEVIS MIROITERIE PIAGET

Mme MANGEON présente le devis reçu le 08/08/2012 de la Miroiterie PIAGET.

Intervention sur volets roulants au Foyer Rural : 190 € HT

Après délibération, le Conseil accepte le devis et mandate Mme MANGEON pour la signature.

III. TRANSPORT SCOLAIRE MIDI ECOLE PAUL BERT

Mme MANGEON présente les deux devis reçus des Cars Moreau le 29 août 2012 :

Année scolaire 2012/2013 :

- *le 1^{er} devis : 67,38 € TTC par jour de fonctionnement*
- *le 2^{ème} devis : prise en charge de l'accompagnatrice soit 16,99 € par jour de fonctionnement*

Après délibération le Conseil valide le devis n°1 et mandate Mme MANGEON pour sa signature.

Madame PETIT Marie-Rose relève que le devis n°2 n'a plus lieu d'être car l'accompagnatrice précédente ne conduisait pas et le car venait la chercher à Collemiers le midi et le soir avant d'aller récupérer les petits de maternelle. La nouvelle intervenante étant à Paron, cette prise en charge n'existe plus.

Cet agent ayant pris sa retraite le 31 mai 2012, Mme MANGEON demande le remboursement des factures payées à tort du 1^{er} avril au 05 juillet 2012.

Un avoir sera effectué sur la facture du mois de Septembre.

La séance est levée à 22h30. Prochaine réunion de conseil le jeudi 27/09/2012 à 20h00.

(Tous les Conseils Municipaux auront lieu le dernier jeudi de chaque mois)